



**Association Monde Rural (AMR)**

-----  
**Coordination Nationale**

-----  
**Coordination Provinciale du Bazèga**

**RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE DES  
ACTIVITES DE MICROS ENTREPRISES  
FAMILIALES DE LA COORDINATION / AMR DU  
BAZEGA**

**Février 2018 à janvier 2019**



Avec la participation de l'Association JATUR-Suisse



## Table des matières

Sigles et abréviations .....	3
Introduction.....	4
I. Présentation succincte de la structure.....	4
1.1. Présentation de AMR .....	4
1.2. Aperçu sur la coordination du Bazèga.....	5
II. Mise en œuvre du projet.....	6
2.1. Objectif global .....	6
2.2. Objectifs spécifiques.....	6
III. Déroulement des activités.....	7
IV. Le suivi et l'évaluation.....	11
V. Difficultés et suggestions.....	11
5.1. Difficultés.....	11
5.2. Suggestions .....	11
Conclusion .....	11

## Sigles et abréviations

ADP : Assemblée des Députés du Peuple

AGD : Assemblée Général des Délégués

AGD : Activités Génératrices des Revenus

AMR : Association Monde Rural

JATUR : Jeunes Associés Temporairement à Une Région

M.E.F : Micros Entreprises Familiales

VIH/SIDA : Virus Immuno Humain/ Syndrome de l'Immuno Déficience Acquis



**Une entrepreneure rurale  
Activité de vente de poisson initiée avec  
l'accompagnement financier et technique de AMR -JATUR**

## **Introduction**

L'association monde rural « AMR », depuis sa création a toujours œuvré aux cotés des populations rurales dans l'optique d'améliorer leurs conditions de vie. Elle a fait de la promotion des droits humains, de la protection de la mère et de l'enfant son cheval de bataille.

Elle met en œuvre depuis plusieurs années, des projets relatifs à la santé, à la nutrition et à l'autonomisation des femmes (projets de lutte contre le paludisme, le VIH/SIDA, la malnutrition, et le projet d'amélioration de la santé de la mère et l'enfant) dans ses zones d'interventions.

Au compte de l'année 2018 qui vient de s'achever, AMR a mis en marche avec l'appui de son partenaire JATUR, un projet de financement des micros entreprises familiales à Kombissiri dans la province du Bazèga.

Le présent rapport fait le bilan des activités prévues, celles réalisées, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les perspectives.

## **I. Présentation succincte de la structure**

### **1.1. Présentation de AMR**

L'Association Monde Rural (AMR) est une association apolitique, non confessionnelle et à but non lucratif régie par la loi n° 10 /92 ADP du 15 décembre 1992. Elle a été reconnue officiellement sous le numéro 96-294/MATD/SG/DLPAJ du 14-11-1996. Depuis cette date, elle jouit de la personnalité juridique et mène ses activités conformément aux textes et lois en vigueur au Burkina Faso. En 2009, elle a été élevée au rang de Chevalier de l'Ordre de Mérite, et en 2013, elle est reconnue d'utilité publique. Son siège est à Gourcy dans la province du Zandoma). Elle axe ses interventions dans les domaines ci-après :

- Droits humains, décentralisation et gouvernance locale
- Promotion de la femme et de l'enfant
- Souveraineté alimentaire.

En plus de ces domaines, l'AMR a trois axes transversaux qui sont le genre, la gestion des conflits, le VIH et l'environnement (y compris le changement climatique).

En termes de ressources humaines, la structure dispose en son sein des cadres, des agents terrain managés par un coordonnateur. Cette équipe multidisciplinaire mène des activités de sensibilisation pour le changement de comportement des populations surtout rurales.

### 1.2. Aperçu sur la coordination du Bazèga

La coordination du Bazèga a été autorisée à l'issue de la cinquième AGD d'octobre 2012 tenue à Gourcy. Elle compte à ce jour une vingtaine de membres d'origines et de confessions diverses dont dix (10) membres actifs.

Depuis lors, elle entreprend des activités de visibilité et de maintien de l'organisation dans la province. Les grandes actions sont essentiellement :

- ✓ La promotion de la solidarité entre les membres;
- ✓ La promotion des activités génératrices de revenus ;
- ✓ La contribution aux grandes actions de l'organisation.

En outre, la coordonnatrice faisant partie du groupe de plaidoyer et d'orientation politique est régulièrement sollicitée pour les grandes campagnes de plaidoyer au niveau national et régional.

**Titre du projet :** Financement des micros entreprises familiales

**Lieu du déroulement du projet :** Kombissiri dans la province du Bazèga

## II. Mise en œuvre du projet

### 2.1. Objectif global

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la femme en milieu rural à travers le financement des micros entreprises familiales

### 2.2. Objectifs spécifiques

- Renforcer les capacités techniques, institutionnelles et financières des ménages vulnérables par la création et le développement de micros entreprises familiales
- Sensibiliser les femmes sur des thèmes tels que les droits de l'enfant, l'hygiène et assainissement, les droits spécifiques des femmes et des enfants

**Le tableau ci-dessus fait l'économie des objectifs poursuivis, des actions entreprises et des résultats obtenus.**

Les objectifs spécifiques	Les résultats attendus	Les actions possibles	Les résultats atteints
<p>-Renforcer les capacités techniques, institutionnelles et financières des femmes issues de ménages vulnérables par la création et le développement de micros entreprises familiales.</p> <p>-Sensibiliser les femmes sur les thèmes tels que l'hygiène et l'assainissement, le respect des droits spécifiques de la femme et de l'enfant</p>	<p>25 femmes issues ménages vulnérables améliorent leurs conditions de vie et participent activement aux actions de développement</p> <p>Les droits humains sont promus à travers les activités de conscientisation des groupes.</p> <p>Les membres du groupe sont sensibilisés sur l'hygiène l'assainissement, et les droits spécifiques de la femme et de l'enfant.</p>	<p>Conduite d'un plaidoyer auprès de la chefferie traditionnelle du village retenu ;</p> <p>Identification des bénéficiaires et mise en place de la coopérative</p> <p>Renforcement des capacités des femmes bénéficiaires en création et gestion d'une A.G.R. ;</p> <p>Initiation à l'épargne ;</p> <p>Renforcement les capacités financières des femmes bénéficiaires à travers l'octroi des subventions pour la mise en place des entreprises ;</p> <p>Suivi / accompagnement des bénéficiaires ;</p> <p>Sensibilisation du groupe M.E.F. sur les thèmes tels que hygiène et assainissement, les droits spécifiques de la femme et de de l'enfant.</p>	<p>25 femmes issues de ménages vulnérables améliorent leurs conditions de vies et participent aux actions de développement</p> <p>-Les capacités des bénéficiaires en création et gestion d'une A.G.R. sont renforcés ;</p> <p>Les droits humains sont promus à travers les activités de conscientisation du groupe</p> <p>- Les membres du groupe sont sensibilisés sur l'hygiène et assainissement, et les droits spécifiques de la femme et de l'enfant.</p>

### III. Déroulement des activités

La conduite du projet est de la responsabilité entière de la coordination provinciale du Bazèga. A cet effet, elle a identifié un responsable en charge des activités économiques, en la personne de monsieur OUEDRAOGO Hamado.

AMR /BAZEGA est accompagnée par un point focal afin de permettre le lien entre les coordinations nationale et provinciale d'une part et d'autre part d'assurer le lien entre le partenaire et AMR.

Après la mise en place de coopérative « Delwende », les capacités techniques des femmes ont été renforcées à travers des formations sur la création et la gestion d'une activité génératrice de revenu (AGR) avec des thèmes connexes sur l'entrepreneuriat. La première s'est tenue du 26 Février au 01 mars 2018 et la seconde du

Une subvention non remboursable a été accordée à chaque femme membre pour mener l'AGR qu'elle entend développer à hauteur de 50.000 F CFA.

En vue de maintenir l'esprit d'entraide, de cohésion et de partage d'expérience, les membres ont tenu toutes les trois semaines une rencontre d'épargne et de crédit. Le montant de la part de l'épargne est fixé à 100 F CFA dans le groupe. Chaque participante bénéficiaire cotise au maximum cinq (05) parts soit 500 F CFA.

Un prêt peut être contracté sur la base de l'épargne mobilisé. Le taux d'intérêt du crédit octroyé est défini par les membres du groupe. Il est de dix pour cent (10%).

L'épargne ainsi mobilisé sera redistribuée à la fin du cycle entre les membres du groupe proportionnellement à l'épargne de chacune. Le crédit annuel à rembourser sera déduit de cette épargne au cas où le remboursement ne serait pas échu.

Par ailleurs, la coopérative dispose d'une caisse de solidarité. Elle est alimentée par les cotisations des membres qui sont de 50 F CFA par semaine, soit 150 F



L'AMR, pour un monde Meilleur, Juste et Équitable!

CFA par rencontre. Les fonds de cette caisse leur permettent de s'assister mutuellement lors des évènements heureux ou malheureux.



*(Session de capacitation des femmes avant l'octroi du financement « du 26 février au 1<sup>er</sup> mars 2018 »*



L'AMR, pour un monde Meilleur, Juste et Équitable!

Le tableau ci-dessus nous renseigne d'une manière détaillée sur l'état de la mise en œuvre des activités.

N	Nom et Prénom(s)	Age	État civil et nombre d'enfants à charge	Projet retenu	Montant reçu	Bénéfice annuel réalisé
01	OUEDRAOGO Rasmata	47ans	Mariée. Sept(07) enfants. A une coépouse.	Le commerce de fruits et légumes	50 000 F	19000
02	OUEDRAOGO Salamata	52 ans	Mariée. Sept(07) enfants. A une coépouse	Le commerce de savon local	50 000 F	8 500
03	NANA Lamoussa	46 ans	Mariée. Cinq(05) enfants. A une coépouse	La production et vente du mil germé	50 000 F	10 750
04	BONKOUNGOU Zoénabo	39ans	Mariée. Six(06) enfants. A une coépouse	La conservation et vente de l'oignon	50 000 F	11 500 F
05	BILA Alimata	25ans	Mariée. Trois enfants. A deux coépouses.	Le commerce du savon en poudre	50 000 F	13 500 F
06	OUAGRAOUA Adama	21 ans	Mariée. Un(1) enfant.	Le maraichage	50 000 F	12 000 F
07	COMPAORE Mariam	37 ans	Mariée. Cinq(05) enfants. A une coépouse.	Le décorticage et vente des graines d'arachides	50 000 F	15 000 F
08	TAPSOBA Noélie	41 ans	Mariée. Trois(03) enfants.	Le maraichage	50 000 F	6 250 F
09	BAMBA Rasmata	51 ans	Mariée. Six(06) enfants. A une coépouse	L'embouche de petits ruminants	50 000 F	27 000 F
10	COMPAORE Alimata	38 ans	Mariée. Six (06) enfants. A une coépouse	Le maraichage	50 000 F	6 75 0 F
11	ZOUNGRANA Rihanata	33ans	Mariée. Cinq (05) enfants. A une coépouse	La conservation et vente du niébé	50 000 F	10 500 F
12	ROUAMBA Aguéra	37ans	Mariée. Trois (03) enfants.	Le commerce de poisson frais	50 000 F	37 500 F
13	OUEDRAOGO Abzèta	35 ans	Mariée. Trois(03) enfants.	La restauration	50 000 F	13 500 F
14	KAFANDO Mamounata	38ans	Mariée. Cinq(05) enfants. A deux coépouses.	Le commerce de céréales	50 000 F	10 500 F
15	COMPAORE Assèta	54 ans	Mariée. Quatre(04) enfants. A deux coépouses.	Le commerce de céréales	50 000 F	15 500F
16	CONGO Mariam	56ans	Mariée. Neuf(09) enfants. A une coépouse	La restauration	50 000 F	4 500 F

L'AMR, pour un monde Meilleur, Juste et Équitable!

17	OUEDRAOGO Issèta	43ans	Mariée. Sept(07) enfants. A deux coépouses.	-Le commerce de pagnes traditionnels - La restauration	50 000 F	32 500F
18	ILBOUDO Mamounata	43ans	Mariée. Sept(07) enfants. A une coépouse.	Le commerce de céréales	50 000 F	9 500 F
19	KIENDREBEOGO Alimata	27 ans	Mariée. Quatre(04) enfants	Le commerce de céréales	50 000 F	18 500 F
20	TAPSOBA Alizèta	40 ans	Mariée. Six(06) enfants. A deux coépouses.	La restauration	50 000 F	16 500 F
21	NIKIEMA Yvette	40 ans	Mariée. Trois(03) enfants.	Le maraichage	50 000 F	6 250 F
22	KIENDREBEOGO Fatimata		Mariée .Sept(07) enfants.	Le maraichage	50 000 F	7 500F
23	COMPAORE Ami		Mariée. Cinq(05) enfants.	Le maraichage	50 000 F	9 500F
24	OUEDRAOGO Aminata	27 ans	Mariée. Deux(02) enfants. A une coépouse.	L'élevage de chèvres	50 000 F	15 000 F
25	OUEDRAOGO Salamata	31ans	Mariée. Quatre(04) enfants. A une coépouse.	Vente de fruits et légumes	50 000 F	16 500 F
Total					1 250 000	354 000F

#### **IV. Le suivi et l'évaluation**

Un suivi individuel de chaque bénéficiaire a été fait par la coordonnatrice de AMR/BAZEGA.

Un suivi collectif et une collecte des données relatives aux MEF a été fait par un agent terrain périodiquement en mission à partir du siège de Gourcy.

#### **V. Difficultés et suggestions**

##### **5.1. Difficultés**

La conduite du projet pour cette première année (2018) n'a pas connu de difficultés majeures. Néanmoins on pourrait noter quelques-unes :

- L'Analphabétisme des femmes fait qu'elles ne sont pas à mesure de consolider les formations reçues par l'exploitation de documents. Ce qui peut permettre d'optimiser les résultats
- Les absences et les retards aux rencontres d'échanges et d'épargne
- L'insuffisance de moyens financiers pour le suivi/évaluation du projet
- Compétences limitées des membres de AMR/Bazèga en matière de gestion des projets

##### **5.2. Suggestions**

- Organiser des cours d'alphabétisation à l'intention des femmes du groupement bénéficiaire du financement.
- Amender les absences et les retards aux rencontres (le montant de l'amende sera fixé par le groupe).
- Rechercher des fonds pour le suivi /évaluation du projet.
- Renforcer les compétences de AMR/Bazèga pour l'accompagnement efficient des bénéficiaires

#### **Conclusion**

Nous pouvons retenir que cette première phase du projet se déroule normalement. Chacune des bénéficiaires a mené une activité génératrice de revenu avec le financement reçu. Bien que les bénéfices soient diversement appréciés, on peut avoir des motifs de satisfaction. Le cumul des bénéfices s'élève à trois cent cinquante-quatre mille francs (354.000). Aucun cas de perte ou d'abandon n'a été enregistré.

C'est l'occasion pour AMR-Bazèga de traduire toute sa reconnaissance à l'Association JATUR pour la confiance placée en elle et qui l'a permis d'accompagner vingt cinq femmes issues des milieux très pauvres. Nous fondons l'espoir que ce partenariat qui n'est qu'à ces débuts puisse porter davantage de fruits et permettre de lutter efficacement contre l'extrême pauvreté au Burkina.

**Success story**

Témoignage d'une bénéficiaire. Elle s'est exprimée en langue nationale moore.

« Je m'appelle BAMBA Rasmata. J'ai 51 ans. Avec le soutien reçu, j'ai acheté deux moutons.

Pour faire l'embouche. Je les ai revendus à la fête. De la tabaski. J'ai réalisé un bénéfice de 27 000 F CFA.

Cette somme me permet de faire face aux petites. Dépenses de la maison et de soigner les moutons que j'ai rachetés.

Du reste, l'embouche n'est pas coûteuse ici du fait de la proximité avec le barrage et les jardins.

Je ne dépense presque pas pour l'alimentation du bétail. Vraiment, je remercie AMR et son partenaire qui m'ont permise de mener cette activité, de gagner un peu d'argent pour la prise en charge de mes enfants ».